

3Ci inc.

St-Bruno, le 7 juin 2005

Mme Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
BAPE
Édifice Lomer Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : Projet d'aménagement d'un parc éolien à Murdochville
Réponse concernant le dégivrage ou de déglacage des pales

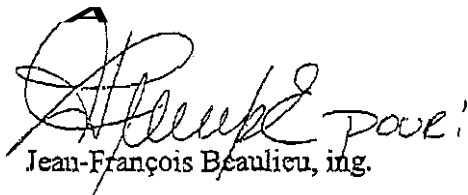
Madame,

La présente fait suite à votre lettre du 6 juin dernier concernant votre questionnement si nous prévoyions utiliser des mesures particulières de dégivrage ou de déglacage en cas de formation de glace sur les pales des éoliennes.

Nous vous confirmons que nous avons prévu pour l'instant aucune technique de dégivrage ou de déglacage pour le présent projet. La seule méthode préconisée à ce jour est la méthode passive qui consiste à attendre le réchauffement des pales par le soleil jumelée à l'action du vent sur les pales.

Toutefois, 3Ci est à développer un protocole d'entente avec l'École de Technologie supérieure de Montréal afin de travailler conjointement sur un projet d'étude sur le phénomène du givre au niveau des éoliennes. Il sera intéressant de voir les conclusions de cette étude et d'appliquer, si tel est le cas, les solutions proposées.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir, Madame, nos sincères salutations.



Jean-François Beaulieu, ing.

cc. M. Robert Demers, SNC Lavalin